

NOTICE

D'ETAT CIVIL

A compléter à l'aide de votre livret de famille et éventuellement de votre contrat de mariage. Afin de traiter votre dossier le plus rapidement possible, merci de nous retourner la présente fiche signée dans les meilleurs délais.

Olivier HIRTH
Arthur SEMIN

Notaires Associés

N. réf. :
Dossier :

18, avenue
de la République
Saint-Michel-de-Maurienne
FR – 73140

☎ 04 79 56 53 05
00 334 79 56 53 05

✉ e-mail :
etude.saint-michel-de-
maurienne.73047@notaires.fr

Service expertise

Maîtres Olivier HIRTH et
Arthur SEMIN et leurs
collaborateurs reçoivent sur
rendez-vous.

Etude fermée le samedi.

Membres d'un centre de
gestion agréé.
Le règlement des honoraires
par chèque est accepté

*Le notaire rend vos
projets plus sûrs*

MONSIEUR - MADAME OU MADEMOISELLE

Nom

Prénoms*

Nationalité **Profession**

Né le à **C.P.**

Domicile n° **rue**

Code postal **ville / village**

☎ **privé** ☎ **heures de bureau**

✉

Situation matrimoniale

Célibataire (sans PACS) Marié(e) PACS

Divorcé(e) de M^{me}/M^r (nom**, prénoms*)

jugement du Tribunal

Veuf de M^{me}/M^r (nom**, prénoms*)

Décédé(e) le à

MADAME OU MADEMOISELLE - MONSIEUR

Nom**

Prénoms*

Nationalité **Profession**

Née le à **C.P.**

Domicile n° **rue**

Code postal **ville / village**

☎ **privé** ☎ **heures de bureau**

✉

Situation matrimoniale

Célibataire (sans PACS) Mariée PACS

Divorcée de M^r/M^{me} (nom, prénoms*)

jugement du Tribunal

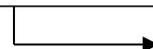
Veuve de M^r/M^{me} (nom, prénoms*)

Décédé(e) le à

* pour les prénoms, veuillez les indiquer dans l'ordre de l'état civil et souligner le prénom usuel.

** pour les femmes mariées, indiquer le nom de jeune-fille.

Compléter le verso S.V.P.



Mariage

Mariés le à la mairie de dépt.

- Contrat de mariage avant mariage -

non

oui, le reçu par Maître

alors notaire à

précisez le régime adopté :
(joindre une copie)

<input type="checkbox"/> Communauté réduite aux acquêts	<input type="checkbox"/> Séparation des biens
<input type="checkbox"/> Communauté universelle	<input type="checkbox"/> Participation aux acquêts
<input type="checkbox"/> Communauté de meubles et acquêts	<input type="checkbox"/> Ne sait pas

- Changement de régime après mariage -

non

oui, le reçu par Maître

alors notaire à

homologué le par le Tribunal de

Avocat Maître à

précisez le régime adopté :
(joindre une copie)

<input type="checkbox"/> Communauté réduite aux acquêts	<input type="checkbox"/> Séparation des biens
<input type="checkbox"/> Communauté universelle	<input type="checkbox"/> Participation aux acquêts
<input type="checkbox"/> Communauté de meubles et acquêts	<input type="checkbox"/> Ne sait pas

En cas d'adoption de la communauté universelle, le contrat a-t-il fait l'objet d'une publication au Service de Publicité Foncière ?

oui non ne sait pas.

Pacte Civil de Solidarité (PACS)

Date de la déclaration conjointe

Auprès du Tribunal d'Instance de

Le pacte d'origine a-t-il fait l'objet de modifications non oui, le

(joindre une copie certifiée conforme et à jour par vos soins du PACS et de ses modificatifs éventuels).

Enfants

Veillez indiquer les noms, prénoms, date et lieu de naissance de vos enfants :*

1°

2°

3°

4°

Je soussigné(e) certifie sur
l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente notice.

(Signature)

Fait à le

Mention sur la protection des données personnelles : vos données personnelles font l'objet d'un traitement par l'office notarial, ci-après dénommé « Responsable de traitement », pour l'accomplissement des activités notariales, conformément à l'ordonnance n°45-2590 du 2 novembre 1945. La collecte de ces données est indispensable afin de mener à bien l'accomplissement de l'acte. Pour la réalisation de la finalité précitée, vos données sont susceptibles d'être transférées notamment aux destinataires suivants : les administrations ou partenaires légalement habilités tels que la Direction Générale des Finances Publiques, ou, le cas échéant, le livre foncier, les instances notariales, les organismes du notariat, les fichiers centraux de la profession notariale (Fichier Central Des Dernières Volontés, Minutier Central Electronique des Notaires, registre du PACS, etc.) ; les établissements financiers concernés ; les organismes de conseils spécialisés pour la gestion des activités notariales ; le Conseil supérieur du notariat ou son délégataire, pour être transcrites dans une base de données immobilières, les organismes publics ou privés pour des opérations de vérification dans le cadre de la recherche de personnalités politiquement exposées ou ayant fait l'objet de gel des avoirs ou sanctions, de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Les données vous concernant sont conservées 30 ans à compter de la réalisation de l'ensemble des formalités. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, vous pouvez accéder aux données vous concernant directement auprès du Responsable de traitement aux coordonnées suivantes : Etude de Maîtres Olivier HIRTH et Arthur SEMIN, Notaires associés à SAINT MICHEL DE MAURIENNE (Savoie), 18, avenue de la République, Courriel : etude.saint-michel-de-maurienne.73047@notaires.fr , ou de son délégué à la protection des données à l'adresse cil@notaires.fr. Le cas échéant, vous pouvez également demander la rectification ou l'effacement des données vous concernant, obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous y opposer pour motif légitime, hormis les cas où la réglementation ne permet pas l'exercice de ces droits.